

École Saint-Jean-de-Matha

Conseil d'établissement

Procès-verbal

de la 1^{ère} séance

Montréal, le 27 septembre 2022, 18h30

*Procès verbal de la 1^{ère} séance ordinaire du conseil d'établissement
tenue en ligne, sur plateforme Teams.*

Étaient présents

Antoine Masoud, directeur
Mathieu Dupont, professeur
Sabrina Pasquiet, parent substitut 4
Sophie Lapointe, parent substitut 1
Carole Clément, technicienne service de garde
Marilyn Arseneau, membre parent
Marlène Bélanger, membre parent
Josée Hébert, professeure
Antoine Hébert, membre parent
Evan Fall, parent substitut 2
Audrey Mondou, membre parent
Suzanne Lévesque, professeure
Claudia Laplante, parent substitut 3
Public : Marie-Claude Gagnon, Roseanna Veerren

Étaient absents

Mathieu Guillemette, parent substitut 5
Lilia El Ati, membre parent

1. Ouverture de la séance. Prise des présences et vérification du quorum

Séance ouverte à 18h32. Quorum atteint.

2. Tour de table

Les parents et l'équipe école se présentent à tour de rôle.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance 15 juin 2022.

Proposé par Antoine Hébert, appuyé par Marilyn Arseneau.

Adopté à l'unanimité

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Une modification est faite à l'OdJ envoyé par courriel: l'ajout du point 5 période réservée au public et du point 7.2 élection de la présidence, vice-présidence et secrétaire du CÉ.

Proposé par Audrey Mondou, appuyé par Antoine Hébert.

5. Période réservée au public

Marie-Claude Gagnon demande s'il est possible d'avoir accès à des livres papier au lieu des livres numériques pour la lecture obligatoire en deuxième année. Josée Hébert indique que la version numérique permet à tous les enfants de lire le même livre durant la même semaine, que les collections de type premières lectures sont relativement dispendieuses et que peu de budget est alloué pour en faire l'achat. Sophie Lapointe indique qu'elle apprécierait aussi d'avoir accès à des livres papier pour la lecture à la maison, car elle a l'impression que l'utilisation d'écran n'est pas toujours optimale pour la concentration des jeunes enfants.

6. Confirmation d'absence de conflit d'intérêts pour les membres du CÉ.

Les parents doivent signer et dater le document reçu par courriel pour la déclaration d'absence de conflits d'intérêt. Ils doivent ensuite le faire parvenir à l'école.

7. Sujets d'approbation

7.1. Règles pour la régie interne

M. Massoud indique qu'il existe un exemple de régie interne du CSSDM et qu'on pourrait s'en inspirer pour les règles de régie interne du CÉ.

7.2. Élections président, vice-président, secrétaire

M. Massoud informe le CÉ des rôles des membres du CÉ et des rôles de présidence, vice-présidence et secrétaire.

Antoine Hébert se propose comme président.

Élu à l'unanimité.

Marilyn Arseneau se propose comme vice-présidente.

Élue à l'unanimité.

Audrey Mondou se propose comme secrétaire.

Élue à l'unanimité.

7.3. Budget de fonctionnement CÉ (400\$)

Le CÉ est informé qu'il devra décider de quelle façon il prévoit utiliser le montant de 400\$ alloué pour le fonctionnement du CÉ. Ce budget peut être utilisé de plusieurs façons, notamment pour organiser une activité de reconnaissance des bénévoles, rembourser des frais de garde pour un membre du CÉ. Il a aussi, par le passé, été remis en partie pour bonifier l'activité de fin d'année des élèves de 6^e année.

7.4. Sorties scolaires

Des groupes iront au courant de l'année à la bibliothèque ou au parc. Les sorties ponctuelles sont à venir. Une sortie à Jouvence est prévue en fin d'année pour les 4^e années, les 20 et 21 juin 2023.

M. Massoud indique que le coût des autobus a beaucoup augmenté depuis l'an dernier, le mode de transport pour certaines sorties pourrait donc être modifié.

8. Sujet d'information

8.1. Formation obligatoire

M. Massoud indique que des formations sont obligatoires pour les membres du CÉ. Il y a 7 capsules à écouter et des capsules complémentaires.

8.2. Covid

Il y a peu de cas de covid à l'école depuis le début de l'année. Le CÉ est informé que des tests rapides peuvent être faits à l'école si des symptômes apparaissent durant la journée. Les parents doivent signifier leur accord ou leur désaccord pour que les tests puissent être faits à l'école.

8.3. Projet éducatif 2018-2022

Le nouveau projet éducatif sera débuté lorsque les balises du PEVR du CSSDM sera connu. Le taux de réussite global de l'école est de 93,2% M. Massoud transmet les indicateurs de réussite pour l'école par cycle. Une version finale du projet éducatif sera présentée au CÉ vers la fin mai 2023.

8.4. Budget de perfectionnement du CÉ (400\$)

Un budget de 400\$ est prévu pour le perfectionnement des parents. Le CÉ devra se prononcer sur la façon dont il souhaite utiliser ce budget. Sophie Lapointe indique qu'une conférence pourrait éventuellement être envisagée.

8.5. Service de garde

Mme Clément informe le CÉ que la réglementation du sdg sera disponible au prochain CÉ. Des changements dans le personnel du sdg ont eu lieu depuis le début de l'année. 4 personnes ont été engagées pour la surveillance à l'heure du midi. Par rapport aux années précédentes, il y a moins de clientèle pour le sdg en fin de journée et plus de diners. Cette année, les tarifs des blocs sporadiques ont été augmentés de 2,70\$ à 3,00\$. Un autre changement est que les élèves peuvent

maintenant être réguliers à 1 ou 2 journées par semaine. D'autres modifications de la tarification ont été faites: Réguliers: 8,55 à 8,95\$ / jour. Dineurs: 4,10\$ à 4,50\$/jour Dineurs préscolaire: 6,50\$ Les frais de retard passent de 1,60\$ à 1,65\$ par minute. Les frais pour journées pédagogiques maison passent de 9,00\$ à 10,75\$. Les services de garde des environs demandent le même tarif pour les journées pédagogiques.

Il y a actuellement 6 postes d'éducatrices au lieu de 7. La plupart des groupes sont donc mixtes (plusieurs groupes ou niveaux jumelés). Mme Clément est en vérification pour les sorties, il risque d'y en avoir moins dans l'année à cause du coût de transport qui a subi une forte hausse.

Les activités spéciales (avec frais supplémentaires) à l'école pendant les journées pédagogiques sont une option qui est un peu plus difficiles à gérer. En effet car les élèves qui restent à l'école risquent plus de se sentir exclus de l'activité spéciale qui se déroule dans le même bâtiment.

9. Sujet d'adoption

9.1. Calendrier des rencontres

M. Massoud propose un horaire de rencontres. Certaines modifications sont faites et l'horaire pour l'année sera officialisé à la prochaine rencontre. Les rencontres auront lieu la plupart du temps les mercredis, selon les disponibilités de M. Massoud. La prochaine rencontre se tiendra le mardi 25 octobre 2022.

9.2. Budget 2021-2022 – en attente

Remis au prochain CÉ

9.3. Surplus et déficit 2020-2021 – en attente

Remis au prochain CÉ

10. Délégation

10.1. Direction d'école

La fête de la rentrée a eu lieu.

Une nouvelle formule sera à envisager pour l'AG de début d'année pour qu'il y ait plus de participation des parents. Le 30 septembre, il y aura la chanson de la culture à l'école qui se fera dans la cour d'école de CIM.

Le lait et les collations seront fournies par l'école à partir du 10 octobre.

10.2. Représentante des enseignants

S.O.

10.3. Représentante des professionnels

S.O.

10.4. Représentante du personnel non-enseignant

S.O.

10.5. Délégué du comité de parents

Antoine Hébert indique que le comité de parents s'interroge à savoir si les rencontres en présentiel pourraient être un enjeu pour atteindre le quorum. Après discussion, les membres du CÉ

considèrent que les rencontres en présentiel pourraient être plus complexes pour certaines personnes.

10.6. Représentante de la Fondation

Sabrina Pasquiel indique que la première campagne de financement a bien débuté. Il y a eu 2041\$ en contributions volontaires. Pour ce qui est de la vente de chocolat, un profit de 4000\$ est prévu si le tout est vendu par les élèves. Il doit y avoir 3 administrateurs pour permettre à la Fondation de poursuivre ses activités, la Fondation est à recherche de nouveaux administrateurs ainsi que de bénévoles.

10.7. Président

S.O.

11. Varia

Des questions sont posées en lien avec les travaux à Saint-Jean-de-Matha. Des parents se demandent qui pourrait répondre à leurs interrogations. Il est aussi demandé si l'info travaux peut être remis en place afin d'informer tous les parents de l'avancée du projet.

Sophie Lapointe indique avoir des inquiétudes en lien avec la perte de clientèle, si des familles choisissent de fréquenter une autre école qui serait plus près de leur domicile à cause de la délocalisation de Saint-Jean-de-Matha. Elle pense que l'équipe-école pourrait s'en trouver modifiée si de moins en moins de groupes sont formés par niveau à chaque année.

Suzanne Lévesque et Carole Clément indiquent que le personnel est bien installé dans les écoles de délocalisation et que les élèves y sont confortables.

Marlène Bélanger indique espérer que l'école pourra engager des TES dans un délai rapide. M. Massoud indique que les postes de TES sont présentement à l'affichage, mais n'ont pas été comblés. Il y a actuellement une seule orthopédagogue à l'école. La psychoéducatrice, pour sa part, est présente 5 jours/semaine.

12. Levée de la rencontre

Levée de la séance à 20h19.